

AG des responsables DD&RS : « L'engagement de nos établissements est généralisé » (Mathias Bernard)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°427455 - Publié le 22/01/2026 à 13:54

Imprimé par - abonné # - le 23/01/2026 à 09:08



Mathias Bernard, président de la commission transition écologique et sociétale de France Universités - © UCA / Jean-Luc Nebrard

« L'engagement de nos établissements dans la stratégie DD&RS (Label développement durable et responsabilité sociétale) est généralisé. La photographie d'aujourd'hui, quand on la compare à celle d'il y a dix ans, est assez marquante », déclare [Mathias Bernard](#), président de l'Université Clermont-Auvergne et de la commission transition écologique et sociétale de France Universités, le 22/01/2026. Il s'exprime lors de l'assemblée générale des responsables DD&RS des universités et des grandes écoles.

Une enquête conduite à l'automne 2025 par France Universités auprès de ses membres montre que 90 % des établissements ont formalisé une démarche DD&RS, notamment par le biais d'un schéma directeur. Il note également que 60 % des établissements sont engagés dans une démarche de labellisation avec le Circes.

D'après [Benoît Laignel](#), haut fonctionnaire au développement durable pour le Mesre (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace), 80 % des établissements publics d'enseignement supérieur (universités et assimilés, écoles d'ingénieurs) ont finalisé leur schéma directeur d'après le dernier recensement en novembre 2025. Dans une interview à News Tank à paraître, il livre une analyse approfondie de ceux-ci, s'appuyant sur une enquête menée à la fois sur les universités et les écoles.

Ainsi, d'après [Frédéric Fotiadu](#), direction de l'Insa Lyon et président de la commission DD&RS de la CGE (Conférence des grandes écoles), les écoles « se sont emparées des schémas directeurs, et la transformation de nos modèles de formation est à l'œuvre. Elle est difficile : on ne bascule pas dans l'intégration de nouvelles compétences et de nouvelles perspectives pédagogiques, du jour au lendemain ».

Les leviers pour « accélérer ces démarches » (M. Bernard)

Selon Mathias Bernard, il subsiste deux leviers pour accélérer le déploiement des démarches DD&RS au sein des établissements :

- « Le premier est celui du portage politique. Parce qu'il y a un certain nombre de freins internes, parfois un fonctionnement en silos : à la fois des directions administratives, des formations, au sein des universités. Le dépassement de ce fonctionnement en silos suppose un portage politique fort. »
- Et la question de la labellisation DD&RS. Elle est très clairement identifiée comme un élément qui permet de formaliser une volonté politique et d'embarquer un certain nombre de communautés. »

Des enjeux budgétaires et de territorialisation

Mathias Bernard évoque également deux enjeux :

- « Le premier enjeu est celui des moyens, et notamment budgétaires. Il ne s'agit pas forcément d'avoir encore plus de moyens, mais aussi de redéployer les moyens existants, financiers ou humains. La question du modèle économique de la transition de nos établissements se pose donc clairement à chacun d'entre nous. »
- Le second est celui de la territorialisation. Nous sommes dans un contexte, à la veille d'élections municipales et métropolitaines, et un peu plus loin d'élections régionales, qui permet aussi de poser ces questions. La transition de nos établissements ne peut pas se concevoir sans envisager la transformation des territoires et des politiques territoriales. Il y a là une vraie réflexion à mener sur la place des universités et des écoles dans ces écosystèmes. »

© News Tank Éducation & Recherche - 2026 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »